



**Conseil de direction de l'école doctorale Matisse**  
**réunion du 09 mai 2012**  
**compte-rendu synthétique**

**Ont assisté à cette réunion**

Bruno Arnaldi, Eric Pottier, Bachir Bekka, Lotfi Senhadji, Godefroy Dang Nguyen, Bernard Jouga, Jean-François Héland, Michel Pierre, Dominique Dehay, Jérôme Pagès, Miche Hurfin, Nicoletta Tchou, Valentin Patilea, Albert Benveniste, César Viho, Jean-Marie Lion

**Excusés**

Jean-Marc Jézéquel (représenté par Bruno Arnaldi), Jean-Marie Bonnin, Bertrand Braunschweig (représenté par Michel Hurfin), San Vu Ngoc

**Ordre du jour**

- 1/ ARED
- 2/ Contrats MESR classiques
- 3/ Composition du conseil de l'ED pour le prochain contrat
- 4/ Informations diverses dont Améthys, OREBS et CDI de l'UEB

**1/ ARED**

La région Bretagne propose de financer cette année l'équivalent de 72 thèses sur l'ensemble de la Bretagne. Le chiffre est égal à celui de 2012 mais cette année un contingent de 17,5 ETP est réservé à certains « objets d'excellence » dont le Labex Comin Labs (9 ETP). Ainsi le contingent ordinaire établissements est ramené à 54,5 ETP dont 15 ETP pour Rennes 1 (contre 20 ETP en moyenne ces 6 dernières années), 2 ETP à l'INRIA et 8,5 ETP aux grandes écoles.

Après un échange avec Albert Benveniste à propos de la position de Comin Labs sur les financements ARED (qui se résume en « l'obtention d'un contingent ARED par le labex ne doit pas défavoriser les labos participants lors de la répartition inter-labos des contingents établissements ») le conseil examine les projets ARED qui relèvent du contingent Rennes 1.

Sur les 5 dernières années Matisse a bénéficié d'environ 5 ARED par an provenant du contingent Rennes 1. Avec un contingent ramené à 15, Matisse peut viser cette année au plus 4 ETP ARED provenant de l'établissement porteur. Sur la même période l'IETR a obtenu un total de 7,5 ETP ARED Rennes1, l'IRISA 5,5, l'IRMAR 7 et le LTSI 4. L'IETR, l'IRISA et l'IRMAR proposent respectivement 3, 4 et 3 projets cofinancés. Le projet du LTSI n'est pas accompagné de cofinancement. L'école doctorale adopte un interclassement des projets qui tient compte du potentiel d'encadrement de chaque laboratoire affecté à Rennes 1 ou au CNRS et l'INSERM (et 2/3 des chercheurs INRIA pour l'IRISA), du nombre de thèses soutenues et de l'historique ARED. Ce processus permet de dégager 4 groupes (voir annexe).

## 2/ Contrats MESR classiques

Information. Le CS de l'Université de Rennes 1 a retenu 11 projets pour les contrats politique générale des établissements et il a décidé de porter éventuellement ce chiffre à 15 si le MESR se révélait généreux (le ministère a promis un effort de +5 pour le prochain contrat quinquennal). Ces 11 projets se répartissent entre les 4 ED en 3 pour Matisse, 3 pour SDLM, 3 pour VAS et 2 pour SHOS. Les 3 projets Matisse retenus sont  
a/ CASTEL Xavier (IETR-Rennes 1), Inter-écoles-doctorales SDLM-Matisse  
b/ DE CREVOISIER Renaud (LTSI-Rennes 1), International, interdisciplinaire  
c/ GUIRARDEL Vincent (IRMAR-Rennes 1), Jeune professeur nouvellement nommé à Rennes 1 au quel on peut ajouté le projet  
d/ PICHON Laurent (IETR-Rennes 1), Inter-écoles-doctorales SDLM-Matisse qui est passé également sous l'étiquette SDLM.

Pour le recrutement sur contrats MESR classiques, il est proposé de reprendre la procédure de l'année dernière en ouvrant 4 voies de concours (EST, ISA, MAM et TSI) puisque ces contrats iront à des thèses préparées dans des laboratoires ayant comme tutelle Rennes 1 ou l'INSA c'est à dire l'IETR, l'IRISA, l'IRMAR ou le LTSI. Eric Pottier (EST), Jean-Marc Jézéquel (ISA), Bachir Bekka (MAM) et Lotfi Senhadji (TSI) sont invités à indiquer les modifications éventuelles des jurys 2011 pour chacune des 4 voies. Il est proposé que chaque jury comporte au moins 5 membres et au moins 20% de chaque genre.

Il est convenu de reprendre la clé de répartition adoptée l'année dernière qui tient compte à 50% du potentiel HDR de l'unité, à 25% de l'historique des allocations attribuées les dernières années et à 25% du nombre moyen de thèses soutenues. Bien sûr les contrats doctoraux politique générale des établissements sont intégrés dans la répartition. Une réunion de répartition sera organisée une fois que Rennes 1 aura arrêté la répartition inter-écoles doctorales.

## 3/ Composition du conseil de l'ED pour le prochain contrat

Cette année débutent les nouveaux contrats liant les établissements de la vague B avec le MESR. A cette occasion l'école doctorale renouvelle son conseil. C'est au président de Rennes 1 que revient la désignation des 21 membres non étudiants à savoir:

- les 8 représentants des établissements, désignés par le président de l'université de Rennes 1 après avis des autres chefs des établissements
- les 4 représentants des disciplines, désignés par le président de l'université de Rennes 1 après avis des directeurs des unités
- le représentant des personnels BIATOSS, nommé par le président de l'université de Rennes 1, parmi les personnels des unités, après avis des directeurs des unités
- les 8 membres extérieurs, désignés par le président de l'université de Rennes 1 après avis des autres chefs des établissements dans le but d'assurer une représentation des disciplines équilibrée et cohérente

Les directeurs de l'IETR, de l'IRISA, de l'IRMAR et du LTSI ont été invités à proposer des noms pour aider au choix des 8 membres extérieurs. Le conseil approuve la liste suivante :

- ♣ Jean-Dominique MEUNIER, Thomson R&D France, proposition IRISA, secteur industriel
- ♣ Patrick POTIER, DGA Maîtrise de l'Information (ex CELAR), proposition IETR, secteur industriel
- ♣ Guy RICHARD, Président de la société SYRLINKS (Bruz), proposition IETR, secteur industriel
- ♣ proposition LTSI en attente, secteur industriel
- ♣ Sylvain Barré, MCF-HDR Maths, UBS, proposition IRMAR, secteur académique
- ♣ Pierre COINTE, PR, école des Mines de Nantes, proposition IRISA, secteur académique

- ✧ Catherine MARQUE, PR TS, UTC, UMR CNRS, proposition LTSI, secteur académique
- ✧ Anne PHILIPPE, PR Maths, Nantes, proposition IRMAR, secteur académique

Nicoletta Tchou regrette que très peu de membres extérieurs sont des femmes. Jean-Marie Lion a été nommé en novembre 2009 à la direction de l'école doctorale. Il a accepté en 2010, au moment de l'évaluation AERES, d'être désigné comme le responsable de Matisse pour le nouveau contrat qui était en phase préparatoire. Cette année, en avril, il a indiqué à Guy Cathelineau qu'il accepterait de poursuivre la direction de l'école doctorale si son mandat était renouvelé.

#### 4/ Informations diverses dont Améthis, OREBS et CDI de l'UEB

Améthis n'est toujours pas opérationnel car il n'est pas encore connecté aux bases de données « doctorants » de tous les établissements du PRES UEB. Matisse compte 563 doctorants mais seulement 387 sont recensés par Améthis.

L'OREBS est un observatoire du PRES qui fait ou agrège des enquêtes sur le devenir des étudiants du PRES, en particulier sur les anciens doctorants. Un travail de concertation est en cours afin que cet observatoire travaille de façon complémentaire aux écoles doctorales sur les questions de suivi des docteurs.

Lors de la dernière réunion du CDI des directeurs d'école doctorale ont indiqué que la mutualisation des bases de données avec Améthis ou avec l'OREBS (pour faire des enquêtes) engendrait des questions d'ordre juridique que l'UEB et les établissements qui la constituent devraient se saisir.

Rennes Métropole devrait bientôt indiquer quels sont les lauréats de son appel à Mobilité. Parallèlement Matisse a lancé son appel à Mobilité. Les candidats doivent suivre la procédure indiquée dans le message envoyé sur la liste de diffusion de l'écoles doctorales.

Le prochain conseil de l'école doctorale, initialement prévu le 9 juillet est repoussé au 10 juillet à 10h en raison d'une réunion mobilisant tout l'IETR à la date initiale.

#### 5/ Annexe (dossiers ARED proposés pour le contingent Rennes 1)

UNITE	PORTEUR(s) de PROJET (futur(s) directeur(s) de thèse)	PORTEUR(s) de PROJET (futur(s) directeur(s) de thèse)	AXE(S) PRIORITAIRE(S)	Financement demandé (allocation pleine ou cofinancée)	Origine du Cofinancement - Nom du partenaire (éventuel)	Classement de l'Unité	Classement de l'ED
IRMAR	Ying Hu		cofinancement 50 % Labex Lebesgue	50,00%	Lebesgue	1	1
IRMAR	Zied Ammari	Francis Nier	cofinancement 50 % Labex Lebesgue	50,00%	Lebesgue	2	1
IRISA	Olivier Boeffard		50% CG22	50,00%	CG22	1	1
IRISA	Frédéric Bimbot	Emmanuel Vincent	50% PME Audionamix	50,00%	PME Audionamix	2	1
IRISA	Olivier Pivert	Hélène Jaudoin	50% CG 22	50,00%	CG22	3	1
IETR	Mauro Ettore	Ronan Sauleau	50% : Projet ESA (Agence Spatiale Européenne)	50,00%	Agence Spatiale Européenne	1	1
IETR	Anne-Claude Tarot		50% : projet FUI-OSEO avec SYRLINKS et PLASTIMO	50,00%	SYRLINKS et PLASTIMO	2	1
IRMAR	Lalao Rakotomanana	Dominique Pioletti (Lausanne)	collaboration internationale et cofinancement 50 % financement Lausanne - Suisse	50,00%	Lausanne	3	2
LTSI	Christine Toumoulin		Collaboration internationale – LIA – 100%	100,00%		1	2
IETR	Anne-Claire Salaun	Régis Rogel	50% : Allocation CNRS – INSIS	50,00%	INSIS	3	2
IRISA	Sébastien Lefevre	Ewa Kijak	50% Allocation Ministère UBS	50,00%	Allocation Ministère UBS	4	3
IRMAR	Pierre Loidreau	Daniel Augot (Inria Saclay)	Thématique prioritaire Région : Développement numérique	100,00%		4	4
IRISA/MISAGES	Christian Barillot	Jean-Yves Gauvrit	50% Siemens (demande en cours d'examen)	50,00%	SIEMENS	dossier VAS	dossier VAS